

En Bref cette semaine

Bilan climatique

Choux

Mouche du chou : 1er vol, pontes en cours, seuils de risque rarement dépassés.

Artichaut

Pucerons verts : Populations très faibles

Limaces : Risque faible

Mildiou : Pas de risques

Salades

Sclerotinia : Apparition des 1ers symptômes

Limaces : Peu de dégâts, mais à surveiller

Pucerons : Absence

Carotte

Mouche de la carotte : Le 1er vol en cours dans le Morbihan

Oignon et echalote :

Pas de risque fongique

Gros ravageurs : Forte pression de **pi-geons** sur les plantations non protégées



Salades débâchées pour le binage (Photo CA29)

Informations climatiques : Des températures très fraîches et un temps couvert est prévu pour la semaine, avec peu de précipitations. Régime de vent de nord dominant. Début des arrosages sur les exploitations en sables et limons légers. Les cultures sont peu poussantes.



Choux

Mouche du chou (*Delia radicum*) :

Prévision et évaluation du risque : Risque faible

| Département | Parcelles suivies | Piégeage | Evolution depuis 1 sem. |
|----------------|-------------------|---|-------------------------|
| Côtes d'Armor | 6 parcelles | 2.6 œufs/piège en moyenne, 1 parcelle au dessus du seuil de 7 œufs/piège, SWAT indique le début des pontes. | |
| Finistère | 8 parcelles | 0.8 œuf/piège en moyenne, pas de parcelle au dessus du seuil de risque, SWAT indique le début des pontes. | |
| Ille & Vilaine | 2 parcelles | 1.1 œufs/piège, SWAT indique le début des pontes | |

La mouche du chou (*Delia radicum*) : Les pièges à feutrine (Ci contre) indiquent la date et l'importance des pontes de mouche. Celles-ci n'atteignent que rarement le seuil de risque (qui est de 7 œufs/plant) dans tous les secteurs. Le modèle SWAT qui simule le cycle de la mouche grâce aux données climatiques du réseau confirme ce début de vol simultané dans les 3 départements du nord de la Bretagne.



Gros ravageurs : Les pigeons sont toujours les principaux ravageurs sur choux et brocolis. . Des précautions sont à prendre sur jeunes plantations, soit par bâchage des parcelles, soit en utilisant des moyens d'effarouchement optiques ou soniques (Canons, mats effraies...). Ceux-ci doivent être régulièrement déplacés pour ne pas habituer les oiseaux.

Autres ravageurs : Présence des premières altises signalées dans les Côtes d'Armor. Leurs dégâts se caractérisent par des morsures des feuilles et des cotylédons.

Artichaut

| Département | Parcelles suivies | Piégeage et observations | Evolution depuis 1 sem. |
|---------------|--------------------|--|-------------------------|
| Côtes d'Armor | 6 parcelles fixes | Pas de pucerons ni de limaces. Pas de mildiou. | ➔ |
| Finistère | 12 parcelles fixes | Situation parfaitement saine | ➔ |

Pucerons verts : **Populations faibles**, foyers inexistants, situation peu évolutive en raison du climat froid et sec.

Pas de **pucerons noirs**.

Limaces : Présence faible

Mildiou : Pas de risque actuellement, à suivre grâce au modèle MILART : <http://www.milart.web4me.fr/>.

Salades

Sclerotinia : Risque **moyen à fort**, Premières observations sous parcelles bâchées. Les symptômes sont un flétrissement des plants de salades et l'apparition d'une masse blanche contenant les sclérotés.

La maladie est favorisée par les températures plus élevées et l'humidité présentes sous les bâches. Les précédents choux sont particulièrement favorables. Par précaution, effectuer un apport de champignons antagonistes (produit de biocontrôle) au broyage des résidus de récolte de choux et des autres légumes qui favorisent sa multiplication.

Limaces : **Risque moyen**. Le vent d'est réduit les déplacements des limaces, mais dans les parcelles qui ont porté des cultures ou des résidus de récolte pendant l'hiver, des pontes ont eu lieu dans des conditions très favorables. Réserver les terres les plus saines aux cultures de printemps.

Pucerons : **Risque faible**. Pas de protection à prévoir



Sclerotinia sur salades (Photo CA29)



Echalote :

Reprise en cours. la végétation pousse assez lentement (Climat frais et vents d'est).

Les plants ayant été trempés à l'eau chaude ne sont pas exposés aux contaminations de mildiou avant le stade 15-20 cm de végétation. Dans tous les cas, actuellement, aucune protection n'est justifiée.



Oignon : Stade crochet (Photo CA29)

Oignon (mottes et bulbilles :)

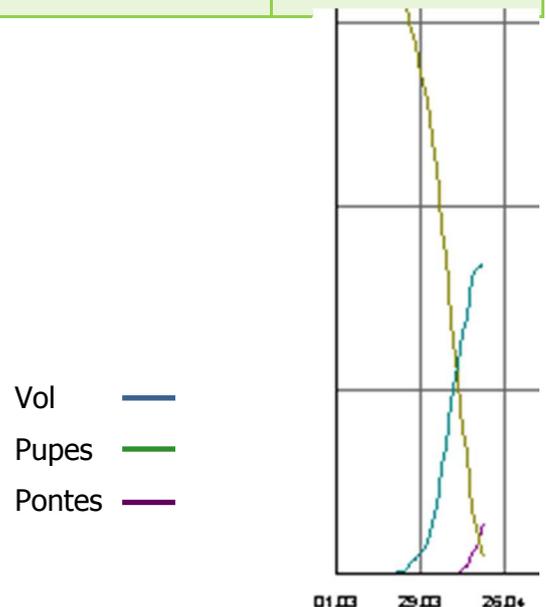
Stade crochet majoritairement. On commence à observer le début de la 1ere feuille vraie pour les semis les plus précoces. Pas de risque mildiou avant le stade 3-4 feuilles.

Carotte

Mouche de la carotte (*Psila rosae*) : (Seuil de risque : 1 mouche/plaque)

| Département | Parcelles suivies | Piégeage | Evolution depuis 1 sem. |
|-------------|-------------------|--|-------------------------|
| Morbihan | 2 parcelles fixes | Carnac : 4 mouches/piège Plouhinec 0 mouche | ➔ |

Vol en cours sur le Morbihan, confirmé par le modèle SWAT
Pas encore de mouches piégées dans les autres départements.



Modele SWAT station d'Auray



Gros ravageurs (*Choucas, Lapins, Lièvres, Pigeons*) :

Prévision et évaluation du risque : *Risque moyen à fort*

Forte pression des pigeons sur les parcelles non bâchées. Dégâts difficilement quantifiables. Le bâchage se généralise sur les implantations de printemps, à la fois pour ses effets 'brise vent' et 'thermiques' que pour la lutte contre les ravageurs.



Pigeon ramier : Des colonies toujours plus abondantes

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA22, CA29, CA35, CA56.

Direction de publication

Chambre Régionale d'Agriculture, ZAC Atalante Champeaux
35 042 Rennes. Tél : 02 23 48 23 23
Contact : Alix Deleglise, animatrice filière

Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne
Kergompez
29250 St Pol de Léon
Contact : Nicolas Mezencev, Jean Luc Péden,
Animateurs légumes. Tél : 02 98 69 17 46

st.pol@finistere.chambagri.fr

Comité de relecture :

Chambres d'agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL